



Service de Presse

<http://www.ambafrance-am.org>

https://twitter.com/ambafr_armenie



Revue de la presse arménienne du 21 novembre 2018

Nikol Pachinian a tenu une conférence de presse/ La presse rend compte de la conférence de presse tenue hier par le Premier ministre par intérim Nikol Pachinian. Pendant plus de 3 heures, Nikol Pachinian a répondu aux questions des journalistes relatives aux aspects de la politique intérieure et de la politique étrangère. Nikol Pachinian a débuté la conférence de presse par une énumération des promesses qu'il a tenues au cours des six derniers mois : démission de Serge Sarkissian, éradication de la fraude électorale, lutte contre la corruption, suppression des monopoles économiques, garantie de l'égalité de tous devant la loi et tenue d'élections législatives anticipées. *Hraparak* indique que les journalistes ont également interrogé le Premier ministre sur l'amélioration des conditions sociales de la population, ce à quoi Pachinian a répondu qu'en juin dernier une augmentation symbolique des salaires a eu lieu. Il a poursuivi en déclarant que les réformes prévues du Code des impôts auront également d'importants aspects sociaux, tout en attirant l'attention sur le fait que ces réformes se feront dans le cadre de mesures d'incitation au travail et de création d'emplois. *Haykakan Jamanak* rend compte des déclarations de Nikol Pachinian concernant les accomplissements et les échecs de son gouvernement dans le secteur économique. D'après Nikol Pachinian, l'un des plus gros exploits est sans doute l'augmentation des investissements dans le pays tout en soulignant que la suppression des monopoles et la lutte contre la corruption sont une réussite. En revanche, il considère que sa politique dans le secteur de l'industrie minière a créé un « certain fond négatif pour le climat de l'investissement ».

Des changements structurels du gouvernement sont prévus/ La presse rend compte des changements structurels du gouvernement annoncés par Pachinian au cours de la conférence de presse qui s'est tenue hier. Selon lui, après les élections législatives anticipées, 5 des 17 ministères existants seront supprimés tandis que des changements dans le fonctionnement ministériel seront mis en œuvre. Par ailleurs, d'après *Jamanak*, l'équipe gouvernementale subira également des remaniements. Selon les sources de ce quotidien, Vladimir Vardanian serait le favori pour le poste de Ministre de la Justice. Vladimir Vardanian est actuellement conseiller à la Cour constitutionnelle arménienne. Selon *Jamanak*, des rumeurs laissent entendre qu'il aurait un lien de parenté avec l'actuel Vice-premier ministre Ararat Mirzoian.

Ralentissement de l'activité économique/ L'agence Arminfo fait part du ralentissement de l'activité économique. Le taux de croissance est passé de 7% en 2017 à 6% sur la période de janvier à octobre 2018. L'agence indique que le secteur tertiaire est le principal moteur de la croissance. Sur cette période, le secteur tertiaire enregistre une croissance de 18,5%, le secteur financier 9,6%, le secteur de la construction 6,5%, le secteur industriel 4,5%, et le secteur de

l'énergie 1,8%. En revanche, le secteur agricole est en difficulté, la production agricole ayant chuté de 8,1% sur la même période.

Rédaction : Marie Boutchakdjian

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Chorrord Ichkhanoutioun- quotidien, tirage-5700 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémiá- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.